

COMMUNE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Etaient présents :

Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Tristan JACQUES, Roberto DRAPRON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Brigitte BOUCHET, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Yolande GROBON, Fabienne BELLIN-WEILL, Patrick MARQUET, Guérigonde HEYER, Denis VERGNIAULT, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Charles RENARD, Nicolas LARGESSE, Etienne DERVYN, Thérèse MALEM, Anne DEUDON.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Laurence RENARD à Charles RENARD, Emilie STELLA à Yolande GROBON, Eliane GOLLIOT à Chrystèle GUILLARD, Salem LABRAG à Nicolas LARGESSE, Isabelle SALOME à Fabienne BELLIN-WEILL.

Absents n'ayant pas donné de pouvoir :

Caroline LIGNOUX, Stéphane BOUCHARD.

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Liste des délibérations :

2024-006 - Modification du tableau des effectifs

APPROUVEE

2024-007 - Convention d'objectifs entre la commune de Magny-les-Hameaux et le CLOS pour l'année 2024

APPROUVEE

2024-008 – Attribution fonds de concours PACTE 2024 de SQY au titre du dispositif de financement des actions engagées pour l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en milieu scolaire du Livre Infini

APPROUVEE

2024-009 - Dissolution de la Caisse des Écoles

APPROUVEE

2024-010 – Compte de gestion 2023

APPROUVEE

2024-011 – Compte administratif 2023

APPROUVEE

2024-012– Vote des taux de fiscalité 2024

APPROUVEE

2024-013 – Budget primitif 2024

APPROUVEE

2024-014 – Convention d’objectifs avec l’AMM et la MJC pour l’année 2024

APPROUVEE

2024-015 – Autorisation donnée à M. le Maire à signer l’avenant n°2 au marché « Exploitation des installations de chauffage, Eau chaude Sanitaire, ventilation, climatisation avec gros entretien, renouvellement et intéressement aux économies d’énergies »

APPROUVEE

2024-016 – Définition des Zones d’Accélération des Energies Renouvelables

APPROUVEE

Le Maire

Le Secrétaire de Séance


B. HOUILLON


F. DULAC